

Rentrée scolaire 2008

L'école :

- Les aménagements et la création de la 5^{ème} classe annoncés dans le dernier numéro de l'Echo du Puits d'Enfer sont achevés. Ils représentent un investissement d'environ 64 000 euros.
- Pour cette rentrée, l'effectif est de 137 élèves, soit près de 23 % d'élèves de plus que l'an dernier. Celui-ci continuera d'augmenter avec l'arrivée au 1^{er} décembre des habitants de la 2^{ème} partie de la résidence Du Guesclin. Cette croissance entraînera l'ouverture probable d'une 6^{ème} classe, une réflexion est en cours quant à sa création (lieu, organisation des classes, achat de mobiliers...).
- Nous avons accueilli Mlle Nicolas qui s'occupe des CE en remplacement de Mlle Giraud (enseignante des CM). La 5^{ème} classe a créé un poste supplémentaire assuré actuellement par Mlle Manat. Nous leur souhaitons la bienvenue.

La cantine :

- Le service de cantine a dû s'adapter à la croissance des effectifs. En effet, ne pouvant accueillir plus de 100 enfants en même temps, deux services ont été mis en place (l'un à 12 h et l'autre à 12 h 45).

La garderie :

- La garderie est ouverte de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 15. À partir du 6 novembre, elle sera ouverte jusqu'à 18 h 30.

Appel au civisme

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la circulation du centre bourg au moment de l'entrée et de la sortie des classes.

Beaucoup de parents garent leurs véhicules de façon très gênante (trottoirs, place attribuée au car).

Pour la sécurité de tous, il est important que chacun face des efforts, en stationnant aux endroits autorisés et notamment **Place Charles de Gaulle**.

Les familles ont déjà été informées de cette situation. Si rien ne change, les services de gendarmerie viendront contrôler et verbaliser ces stationnements gênants.

Recensement de la population

Un prochain recensement aura lieu du 15 janvier au 14 février.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



À vendre

La mairie vend son ancien photocopieur noir et blanc.

Nous invitons les personnes intéressées à faire leur proposition de prix sous enveloppe fermée à la mairie avant le 25 novembre 2008.



Edito

Exiroise, Exirois,

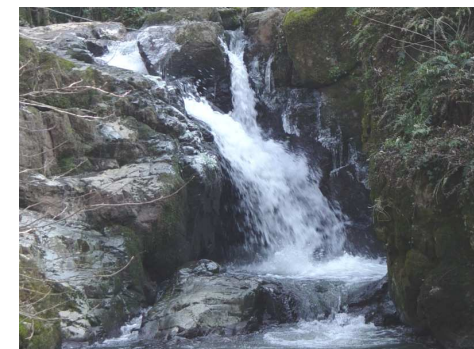
Nous espérons que la période estivale vous a permis de faire le plein d'énergie.

Comme vous pourrez le découvrir en parcourant ce second numéro de l'Écho du Puits d'Enfer, la rentrée est riche en informations.

Nous vous souhaitons donc une bonne lecture et vous donnons rendez-vous en Janvier avec le bulletin communal 2009.

Le conseil municipal

L'écho du Puits d'Enfer



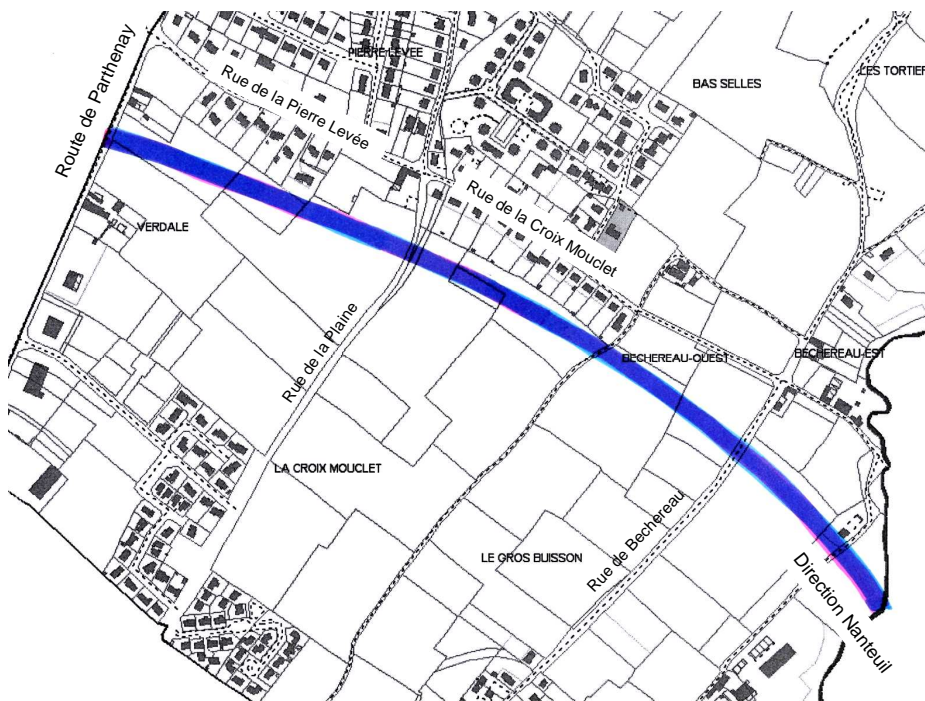
Ouverture de la mairie au public : du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00

Téléphone : 05 49 76 16 03

Les échos...

- **Projet de contournement de Saint Maixent L'École**
- **Du côté des associations**
- **Centre communal d'action sociale (CCAS)**
- **Rentrée scolaire 2008**
- **Appel au civisme**
- **Recensement de la population**

Projet de contournement de Saint Maixent L'École



Un projet de déviation de la ville de Saint Maixent L'École a été présenté à M. le maire d'Exireuil.

Le tracé venant de Nanteuil longerait les rues de la Croix Mouclet et de la Pierre Levée pour rejoindre la route de Parthenay.

Nous sommes conscients des difficultés de circulation que rencontre la ville de Saint Maixent L'Ecole mais devons-nous sacrifier notre commune ?

Ce tracé :

- Amènerait le trafic des poids lourds ;
- Créerait des nuisances sonores ;
- Longerait toute une zone urbanisée ;
- Provoquerait une scission entre le Bourg et le « bas » d'Exireuil ;
- Mettrait à mal la tranquillité que recherchent les Exirois ;
- Dévaloriserait les biens immobiliers et fonciers ;
- Supprimerait des zones de constructions futures ;
- Compromettrait les projets d'aménagements (chemins piétonniers, pistes cyclables...).

L'ensemble du conseil municipal comprend le souhait de déviation mais s'oppose au tracé présenté.

Du côté des associations

- **SEP** : la Section d'Éducation Populaire vient de fêter ses 70 ans. Elle a été créée le 11 septembre 1938 dans le but de développer les activités artistiques et culturelles au sein de la commune. L'Assemblée Générale aura lieu le 5 décembre à 20 h 30, n'hésitez pas à venir nombreux. Les nouvelles idées et les bonnes volontés sont les bienvenues.
- **SEP Foot** : la saison est redémarrée depuis le mois de septembre. Le club est toujours à la recherche de joueurs.
- **SEP Théâtre** : les répétitions ont repris depuis le 15 septembre. Vous pouvez retrouver l'actualité des ArtScène sur le site <http://lesartscene.e-monsite.com>
- **SEP Tennis** : la section vous invite à consulter les informations pratiques sur le panneau d'affichage des terrains de tennis.
- **SEP Danse** : cette année, un nouveau professeur a rejoint la section. Les cours ont lieu tous les vendredis à partir de 17 h. L'activité pratiquée est le modern-jazz.
- **SEP Gym** : les sportifs et les sportives se réunissent le mercredi soir à la salle Pierre Gautier.
- **L'Amicale des retraités** : le club se réunit tous les 15 jours à la salle Pierre Gautier pour passer une après-midi de détente.
- **Chasse** : la chasse est ouverte pour la saison 2008/2009. Les dates d'ouvertures et de clôtures sont affichées en mairie.
- **APE** : l'association des Parents d'élèves reprend du service pour l'année scolaire 2008/2009. Le but de cette association est d'apporter une aide à la vie scolaire des enfants.
- **Cercle de voile** : pratique de la voile à La Touche Poupard.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Quelques dates à retenir

- **14 novembre** : Concours de manille organisé par l'Amicale des retraités (à partir de 13h30, salle Pierre Gautier).
- **29 novembre** : Chasse à courre au chevreuil.
- **5 décembre** : Assemblée générale de la SEP (20h30 à la salle des familles).
- **6 décembre** : Concours de manille organisé par l'association de Chasse (20 h 30 à la salle Pierre Gautier).
- **12 décembre** : Soirée de Noël organisée par l'Association des Parents d'Élèves (salle Pierre Gautier).
- **10 janvier** : Galette des rois (20h30 à la salle Pierre Gautier).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- **Plan « Canicule »** : Sur 166 envois aux personnes de santé fragile et/ou + 65 ans, 15 personnes se sont inscrites sur le registre de la mairie.
- **Plan « Grand Froid »** : Les demandes d'inscription sont à retirer à la mairie pour les personnes de santé fragile et/ou + de 65 ans.
- **Médaille de la famille Française** : Créée en 1920, cette distinction honorifique est décernée par l'État aux mères et aux pères de famille qui élèvent ou ont élevé au moins 4 enfants. Elle rend hommage à leurs mérites et leur témoigne la reconnaissance de la Nation.

Il existe 3 médailles :

- Médaille de Bronze pour 4 ou 5 enfants élevés,
- Médaille d'Argent pour 6 ou 7 enfants élevés,
- Médaille d'Or pour 8 enfants élevés ou plus.

Exireuil souhaite récompenser les familles de la commune.

Les candidatures ou les propositions sont à déposer à la mairie.